



Anatidé : Sauvage ou pas sauvage ?

Régulièrement, des espèces d'oies, de bernache ou de canards originales font leur apparition sur la base. Ces oiseaux, au plumage souvent très colorés, sont rarement d'origine naturelle. Chaque cas doit être étudié au cas par cas, car il n'est souvent pas possible de « trancher » au niveau d'une espèce, au sein de laquelle pourront peut-être se montrer à la fois des individus sauvages et d'autres issus de captivité*. Alors, comment faire ? Plusieurs éléments sont à considérer : comportement de l'oiseau (*farouche ou familier ?*), habitat fréquenté (*proche de l'habitat naturel ou mare d'un particulier ?*), intégration ou non à des oiseaux locaux (*dans une bande d'oies sauvages ou avec les oies du lac Kir ?*), date d'observation (*en adéquation avec les périodes de migration ?*), durée du stationnement (*court, c'est mieux !*)...

Exemple d'un cas, la Bernache à cou roux du lac Kir : Comportement familier, fréquente un lac urbain et des oies férales, à une date où les Bernaches sauvages n'ont pas encore commencé leur migration... un bel oiseau, mais dont l'origine captive ne fait aucun doute ! Un oiseau vu à Lacanche en septembre 2008 pourrait faire davantage débat, mais la date trop précoce et le fait que l'oiseau était seul ne laisse là aussi que très peu de doute sur son origine non sauvage.

La [CAF](#) classe les espèces en 5 catégories, dont seules les cat. A, B et C comptent pour l'établissement des listes :

- **Catégorie A** : espèces présentes à l'état sauvage, observées depuis 1950 et dont l'origine naturelle est considérée comme la plus probable au moins pour un individu.

Exemple en Côte-d'Or : l'Oie des moissons

- **Catégorie B** : espèces observées à l'état sauvage avant 1950.

Exemple en Côte-d'Or : l'Outarde barbue

- **Catégorie C** : espèces introduites ou échappées de captivité depuis plusieurs années, **qui ont fait souche et dont au moins une population se maintient par reproduction en milieu naturel**, sans apport supplémentaire d'origine humaine. Les espèces inscrites en catégorie C dans d'autres pays, qui seraient observées en France lors de leurs déplacements spontanés, sont aussi dans cette catégorie.

Exemple en Côte-d'Or : l'Ouette d'Egypte

- **Catégorie D** : espèces pour lesquelles il existe des mentions dont l'**origine naturelle est possible mais qui n'est pas considérée comme la plus probable**.

Exemple en Côte-d'Or : le Pélican blanc

- **Catégorie E** : **échappés de captivité**. Certaines de ces espèces ont pu se reproduire librement, mais : soit elles n'ont pu maintenir une population viable sans apport supplémentaire d'origine humaine, soit leurs populations sont trop petites ou trop récentes pour être considérées comme établies et ainsi passer en catégorie C.

Exemple en Côte-d'Or : la Sarcelle à collier

*  Certaines espèces peuvent être dans 2 catégories !

Exemple en Côte-d'Or : le Canard mandarin (C-E)



Bernache à cou roux (S.Faure) : l'absence de bague ne signifie pas nécessairement que l'oiseau est sauvage !

ESPECE	AIRE D'ORIGINE	STATUT EN FRANCE	STATUT EN COTE-D'OR	REMARQUES
Cygne noir	Australie, Tasmanie	26-30, cat.E	Très rare, cat.E	En augmentation, pourrait passer en cat.C à l'avenir en France.
Oie à bec court	Groenland, Islande, Svalbard	Hivernante très rare, cat.A	Aucune autre donnée qu'au lac Kir, cat.E	Déjà vue en cat.A dans l'Yonne et la Saône-et-Loire. L'idéal étant de la voir l'hiver, mêlée à des Oies des moissons ou rieuses.
Oie à tête barrée	Asie centrale	<10 couples, cat.E	cat.E (lac Kir)	Aucune chance de voir un ind.sauvage et pas assez de couples pour passer en cat.C.
Bernache du Canada	Amérique du Nord	>1000 couples, cat.C	Très rare, oiseaux provenant des populations en cat.C	Niche déjà dans l'Yonne, la Nièvre et la Saône-et-Loire. Pourrait s'installer en Côte-d'Or à l'avenir.
Bernache nonnette	Groenland, Svalbard	Hivernante rare, cat.A	1 seule donnée certaine en cat.A de 2010 (63 ind.)	Toutes les autres obs.d'oiseaux isolés sont à classer en cat.D.
Bernache à cou roux	Nord Sibérie	Hivernante très rare, cat.A	cat.E	2 obs.dans la Nièvre et la Saône-et-Loire pourraient être placées en cat.A. L'idéal est de la voir l'hiver, avec des Bernaches nonnettes, cravants, Oies rieuses ou des moissons.
Ouette d'Egypte	Afrique	200-300 couples, cat.C	3-5 couples dans le val de Saône, cat.C	En augmentation constante.
Tadome casarca	de l'Afrique du Nord à l'Asie	11-17 couples, cat.C + cat.A	Très rare, oiseaux provenant des populations en cat.C mais aussi peut-être des cat.A	Il a été prouvé que des oiseaux sauvages pouvaient arriver naturellement en Europe de l'Ouest...
Canard mandarin	Asie jusqu'au Japon	41-59 couples, cat.C	Très rare, oiseaux provenant des populations en cat.C mais aussi sûrement plus de cat.E	Un couple a niché dans l'Yonne.
Erismature rousse	Amérique	En cours d'éradication, cat.C	1 seule obs, oiseau provenant des populations en cat.C	L'espèce est éradiquée car elle menacerait l'Erismature à tête blanche endémique à l'Europe.

Toute autre espèce encore plus exotique : Sarcelle à collier, Canard carolin, Pilet des Bahamas, Bernache à crinière, Oie « blanche » (mais pas des neiges) est à classer en cat.E !

Rappel, un code couleur existe sur la base en fonction du statut des espèces. Les espèces des cat. A, B et C sont en noir (communes), rouge foncé (rares) ou rouge vif (très rares), voire rose vif (jamais observées), alors que les cat. D et E sont en violet (échappées).

Enquête sur le chat domestique

Malgré quelques études, le chat domestique reste un prédateur de la petite faune sauvage dont nous ne connaissons que peu les habitudes. La nourriture donnée par l'Homme ne l'empêche pas de chasser, car cette activité constitue pour lui un exercice instinctif.



Dans le cadre de leur programme « Chat domestique et biodiversité », le Muséum national d'Histoire naturelle et la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères lancent, en lien avec la LPO et d'autres associations, une enquête participative à destination des propriétaires (ou non) de chats.

Ce projet d'observatoire n'est pas mené pour mettre en cause la place de cet animal de compagnie dans nos vies quotidiennes. Il vise à

étudier la prédation opérée par le chat domestique et à comprendre les relations de cet animal avec la petite faune sauvage. Une nécessaire compréhension pour adapter les mesures de prévention et de conservation de cette petite faune sauvage.

Pour y participer, c'est [ici](#) !

Découvrir la migration au plateau de la Cras

Pour la première fois, la LPO installera une permanence pour découvrir les oiseaux de passage en migration sur les hauteurs de Dijon. Elles auront lieu un dimanche sur deux de septembre à novembre de 9h à midi. Ce sera l'occasion de se perfectionner dans l'identification des oiseaux en vol, par leur silhouette, leur type de vol ou encore leurs cris pour les passereaux.

Dominant la capitale bourguignonne à une altitude de 400m, le plateau de la Cras est idéalement placé dans l'axe de la côte dijonnaise, offrant une vue imprenable sur la vallée de l'Ouche, le lac Kir et le Mont Afrique. Depuis fin août et comme l'an dernier, de beaux effectifs de Milans noirs (67 le 03 septembre) et de Bondrées apivores (19 le 26 août) en migration ont été comptés depuis les locaux de la LPO à Talant (mais aussi d'autres espèces comme le Circaète Jean-le-Blanc, le Balbuzard pêcheur, le Busard des roseaux, la Buse variable, l'Epervier d'Europe ou l'Autour des palombes). Tout porte à croire que le plateau de la Cras,

tout proche à vol d'oiseau, soit tout aussi bien placé, en offrant un environnement moins urbain aux observateurs !



« Pompe » de Milans noirs (S.Duboz)

Autorisations de traitement à la bromadiolone

Une campagne de « lutte précoce collective » contre les campagnols est entreprise sur les communes suivantes : Is-sur-Tille, Nan-sur-Thil, Chaume-les-Baigneux, Verdonnet, Vic-de-Chassenay, Pouillenay, Savoisy, Sainte-Sabine et Chaume.

Les dégâts de cet anti-coagulant sur les maillons supérieurs de la chaîne alimentaire, notamment le Milan royal, sont malheureusement bien connus.

Alors que nous approcherons du début de la migration du Milan royal, soyez attentifs si vous vous rendez dans les régions de ces communes à tout prédateur (rapace ou mamifère) mort sans raison apparente. En cas de découverte, pensez à saisir la donnée sur la base en remplissant le module mortalité de la manière la plus précise possible, avec si possible une photographie de l'animal.

Bonnes observations à toutes et à tous !

Antoine ROUGERON
LPO Côte-d'Or

Avec le soutien financier de :

